

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 32 (2002)
Heft: 6

Artikel: La révolution silencieuse
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La révolution silencieuse

Le problème majeur que devra résoudre l'humanité dans un proche avenir ne s'apparentera pas à un conflit généralisé ou à l'étouffement de la planète. Plus simplement, il s'agira de gérer le vieillissement de la population. Les représentants de 160 pays, dont la Suisse, se sont réunis récemment à Madrid pour un état des lieux.

Même un enfant de dix ans comprendrait l'équation qui se pose dans le domaine de la démographie. Les familles font toujours moins d'enfants, alors que les aînés vivent de plus en plus longtemps. Aujourd'hui, la population mondiale s'élève à 6,1 milliards d'individus. Un être humain sur dix a plus de 60 ans (un sur six en Suisse). Selon les experts réunis à Madrid, ces chiffres vont exploser. En 2050, la Terre comptera 9,3 milliards d'habitants, dont deux milliards de plus de 60 ans. Soit un être humain sur cinq. On ne mesure pas encore totalement les effets de cette révolution silencieuse qui atteint tous les pays. Les plus riches comme les plus pauvres.

Situation en Suisse

Ce sont naturellement les pays industrialisés qui souffriront le plus de ce phénomène, lorsque les générations du baby-boom, nées après la guerre, arriveront à la retraite. Les systèmes de rentes, mis en place par les Etats, ne suffiront plus à assurer le minimum vital des retraités. Les solutions seront alors à trouver dans le relèvement de l'âge de la retraite (on a déjà commencé en Suisse, en pénalisant les femmes) et dans celui des cotisations (cela ne saurait tarder!).

Dans notre pays, les dirigeants ont naturellement planché sur le sujet depuis quelques années déjà. La délégation helvétique, emmenée par

la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, n'est pas restée inactive, à Madrid. Dans ses bagages, elle emportait un document précieux, sous la forme d'un dossier d'une septantaine de pages, intitulé *Longévité – défi de société et chance culturelle*.

Ce rapport, qui décrit les grandes lignes de la politique suisse en matière de vieillesse, s'adressait également à un public international. «Il peut être intéressant de savoir comment les thèmes relatifs aux questions de la vieillesse sont traités en Suisse et aussi de quelle manière notre pays entend contribuer au développement mondial d'une société de longue vie.»

Selon les responsables de la délégation helvétique, la Suisse pourrait à l'avenir s'installer dans une société de longue vie et en tirer le meilleur parti possible. A leurs yeux, le problème du financement des rentes n'est pas prioritaire. Leur credo reste le même, dans un pays parmi les plus riches de la planète. «Quand on veut de l'argent, on le trouve!» Reste à savoir où, si ce n'est dans la poche des contribuables. «Si l'on continue à appliquer le système de l'indexation des rentes selon l'indice mixte, il suffira à l'avenir d'augmenter le taux de TVA à 10% pour obtenir une situation financière durable...»

Les rentes et l'économie

En l'an 2000, les rentes payées par l'AVS représentaient un montant de 27,6 milliards de francs. Or, selon

Alain Gavillet



La révolution silencieuse est en marche et rien ne pourra l'arrêter

Pour le sociologue Pierre Gilliland, la diminution de la natalité est préoccupante. «Elle accélère le vieillissement, déclarait-il à la Tribune de Genève le 10 avril dernier. Psychologiquement, avoir un quart de la population qui dépasse 65 ans peut remettre en question la vitalité d'une société.»

Il n'existe aucune recette pour inverser la tendance du vieillissement de la population planétaire. Mais il est évident qu'en augmentant la natalité, le phénomène en serait freiné. «Il s'agirait d'adopter une politique familiale qui permette aux femmes de mettre au monde des enfants désirés», précise Pierre Gilliland. Et il cite les pays scandinaves, qui dépensent 4% de leur produit intérieur brut (PIB) pour leur politique familiale, contre 1% en Suisse. Au nord de l'Europe, la fécondité s'est légèrement améliorée. Mais les enfants nés en ce début de troisième millénaire ne sauront à eux seuls sauver la planète.

A Madrid, les représentants des différents gouvernements étaient naturellement opposés sur quelques points fondamentaux. Alors que les Américains prénaient la solution de l'économie privée, réduisant inévitablement le phénomène à l'aspect financier, les Africains continuaient de privilégier les liens familiaux. Pourtant, tous les participants s'accordaient sur un point: «Le respect des droits fondamentaux doit également s'appliquer aux seniors.»

En conclusion, la longévité, qui est un signe de progrès, ne doit pas seulement être appréhendée sous l'angle financier. Chaque Etat s'efforce d'assurer un revenu aux personnes âgées. Il y aura un après Madrid, et les principaux bénéficiaires devraient en être les pays défavorisés. Ceux du Sud et de l'Est. C'est en tout cas ce qui

découle de cette deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement. Mais comme l'affirme le dicton: «Qui vivra verra!»

Jean-Robert Probst

Longévité – défi de société et chance culturelle, édité par l'Office fédéral des assurances sociales OFAS, Effingerstrasse 20, 3003 Berne.

Tous CENTENAIREs ?

En 1900, l'espérance de vie à la naissance n'excédait pas 40 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient une minorité de la population et les octogénaires étaient rares. Quant aux centenaires, ils étaient des exceptions.

En 1948, lors de l'entrée en vigueur de l'AVS, l'espérance de vie moyenne plafonnait à 65 ans. D'où le sigle AVS, qui signifie assurance vieillesse et survivants.

En 1999, la chute de la natalité commence à avoir des conséquences. La tranche des 30-50 ans connaît une croissance impressionnante, due au baby-boom de l'après-guerre. L'espérance de vie culmine à plus de 75 ans.

En 2002, l'espérance de vie moyenne s'élève à 82 ans pour les femmes et à 76 ans pour les hommes. On compte actuellement un retraité pour six habitants (15,4%).

En 2030, selon les projections, la génération du baby-boom arrivera à la retraite. Les centenaires ne seront plus des exceptions et les charges sociales ne cesseront de s'alourdir. Il y aura un retraité pour quatre personnes actives, soit un quart de la population.



à un degré équivalent, une véritable ressource sociale.»

Dans cette société de longue vie, toutes les générations doivent participer à l'aménagement de l'existence commune. «La qualité des relations entre les générations est l'affaire de tous. C'est d'elle que dépend une cohésion sociale garantie», peut-on lire dans le document édité par la Confédération. Plus loin, on se montre plus précis: «A l'avenir, la politique, l'économie, la culture et d'autres secteurs de la société doivent accorder une plus grande attention à ces relations entre générations... Pour participer à la vie en société, il faut absolument avoir accès aux connaissances et avoir la possibilité de suivre une formation continue. Apprendre sa vie durant ne doit pas être le privilège d'une minorité.»

◀ *La révolution silencieuse est en marche et rien ne pourra l'arrêter*

Pour le sociologue Pierre Gilliland, la diminution de la natalité est préoccupante. «Elle accélère le vieillissement, déclarait-il à la *Tribune de Genève* le 10 avril dernier. Psychologiquement, avoir un quart de la population qui dépasse 65 ans peut remettre en question la vitalité d'une société.»

Il n'existe aucune recette pour inverser la tendance du vieillissement de la population planétaire. Mais il est évident qu'en augmentant la natalité, le phénomène en serait freiné. «Il s'agirait d'adopter une politique familiale qui permette aux femmes de mettre au monde des enfants désirés», précise Pierre Gilliland. Et il cite les pays scandinaves, qui dépensent 4% de leur produit intérieur brut (PIB) pour leur politique familiale, contre 1% en Suisse. Au nord de l'Europe, la fécondité s'est légèrement améliorée. Mais les enfants nés en ce début de troisième millénaire ne sauraient à eux seuls sauver la planète.

A Madrid, les représentants des différents gouvernements étaient naturellement opposés sur quelques points fondamentaux. Alors que les Américains prônaient la solution de l'économie privée, réduisant inévitablement le phénomène à l'aspect financier, les Africains continuaient de privilégier les liens familiaux. Pourtant, tous les participants s'accordaient sur un point: «Le respect des droits fondamentaux doit également s'appliquer aux seniors.»

En conclusion, la longévité, qui est un signe de progrès, ne doit pas seulement être appréhendée sous l'angle financier. Chaque Etat s'efforce d'assurer un revenu aux personnes âgées. Il y aura un après Madrid, et les principaux bénéficiaires devraient en être les pays défavorisés. Ceux du Sud et de l'Est. C'est en tout cas ce qui

découle de cette deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement. Mais comme l'affirme le dicton: «Qui vivra verra!»

Jean-Robert Probst

Longévité – défi de société et chance culturelle, édité par l'Office fédéral des assurances sociales OFAS, Effingerstrasse 20, 3003 Berne.

Tous CENTENAIRE ?

En 1900, l'espérance de vie à la naissance n'excédait pas 40 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient une minorité de la population et les octogénaires étaient rares. Quant aux centenaires, ils étaient des exceptions.

En 1948, lors de l'entrée en vigueur de l'AVS, l'espérance de vie moyenne plafonnait à 65 ans. D'où le sigle AVS, qui signifie assurance vieillesse et survivants.

En 1999, la chute de la natalité commence à avoir des conséquences. La tranche des 30-50 ans connaît une croissance impressionnante, due au baby-boom de l'après-guerre. L'espérance de vie culmine à plus de 75 ans.

En 2002, l'espérance de vie moyenne s'élève à 82 ans pour les femmes et à 76 ans pour les hommes. On compte actuellement un retraité pour six habitants (15,4%).

En 2030, selon les projections, la génération du baby-boom arrivera à la retraite. Les centenaires ne seront plus des exceptions et les charges sociales ne cesseront de s'alourdir. Il y aura un retraité pour quatre personnes actives, soit un quart de la population.